

hérésies qui l'ont troublée, avec une notion des ouvrages faits dans les Gaules en matière de religion : le tout lié dans un corps d'histoire suivi. » Tel est le plan que s'était tracé le P. Longueval : on sait avec quel succès il l'a rempli, dans les huit premiers volumes de l'*Histoire de l'Église gallicane*. La manière, dont il s'y prit pour atteindre ce but, a servi de modèle aux continuateurs de son œuvre ; celui qui la reprend l'a imitée avec d'autant plus de soin qu'il avait à racheter, par l'exactitude, ce qui lui manque de talents. Il ne craint donc pas d'ajouter après le P. Longueval. « Pour le remplir (ce plan), je n'ai épargné ni ma peine, ni mon temps..... Persuadé que la vérité est le principal ornement d'une histoire, et presque le seul d'une histoire ecclésiastique, je me suis surtout appliqué à la découvrir. Pour cela, j'ai puisé dans les sources ; j'ai lu avec attention les anciens historiens, j'ai profité des découvertes des nouveaux critiques, et je n'ai rien rapporté comme assuré, que sur des mémoires beaucoup plus dignes de foi que ceux qu'on a pour la plupart des histoires profanes. Si je me suis trompé en plusieurs choses, ma conscience me rend du moins ce témoignage que je n'ai point cherché à tromper. Il ne m'est point arrivé de donner pour certain ce qui ne m'a paru que probable, ni pour probable ce que j'ai cru n'être que douteux ; et quand, dans les faits contestés, j'ai pris un parti, j'ai insinué les raisons qui m'ont déterminé à le prendre. »

« Il est cependant quelques points, sur lesquels le nouveau continuateur n'a pas cru devoir s'astreindre à la marche suivie par ses prédécesseurs. Aujourd'hui, un écrivain n'a plus la censure en perspective ; il n'est pas obligé de compter avec des opinions patronées par le pouvoir ; il n'a à considérer que sa conscience et le contrôle de la critique. Les historiens de l'Église gallicane n'ont pas joui de la même liberté : on s'en aperçoit plus d'une fois. Les mœurs actuelles donnent sur eux à leur successeur un avantage dont il profitera. Il dira la vérité tout entière et sur les choses et sur les personnes. La religion n'a rien à perdre à cette franchise.

« Dès l'entrée même de son œuvre il a dû faire usage de cette liberté. Le P. Berthier, on a dit pourquoi, s'est arrêté à la mort de Henri II, en 1559, c'est-à-dire, en face des grands événements qu'enfanta le protestantisme. L'héritier de son œuvre est entré dans l'étude de ces faits avec l'intention de dévoiler, de dissiper les nuages, qu'une école intéressée s'est efforcée et s'efforce encore de répandre sur cette partie de l'histoire de l'Église de France ; sa résolution a dû être forte, car il y avait bien à faire.

« Pour juger les faits et les personnes, il a dû se placer au point de vue de l'époque dont il fait l'histoire. Ce serait s'exposer à des appréciations fausses que de juger, d'après les idées de notre siècle, des temps où les mœurs, les